



N°29_{2€}
 DECEMBRE 2015

Périodique d'informations agathoises

agathois

L'édito

Ce numéro 29 du Cactus Agathois est largement consacré au PLU, c'est-à-dire au « tout béton » que nous prépare le maire dans notre ville, exactement ce que ne veulent sûrement pas la majorité des Agathois, mais que, pourtant, ils auront s'ils ne se mobilisent pas contre ce projet. Son aspect le plus choquant est l'aménagement de l'entrée du Cap : en effet, si jusqu'ici les dégâts immobiliers n'avaient été que ponctuels, maintenant c'est toute la cohérence d'Agde comme ville et comme station touristique qui est en jeu, car ce qui fonctionnait bien et constituait sa vitrine d'entrée va être complètement massacré. A chacun des Agathois d'en tirer les conclusions. Quoiqu'il en soit, l'équipe du Cactus agathois vous souhaite de bonnes fêtes et la meilleure année 2016 possible !

L'équipe de rédaction

PLU d'Agde ? Vers un urbanisme des années 1950

Que nous réserve le Plan local d'urbanisme (PLU) mitonné par notre édile ? Voilà une question que chaque Agathois est en droit de se poser ! Certes, le PLU a fait l'objet d'une enquête publique en octobre/novembre, pas du fait de notre grand bétonneur, mais simplement parce que la loi l'exige... Une enquête initialement prévue assez courte, alors que le PLU comporte beaucoup de dossiers assez volumineux, farcis d'un vocabulaire technique incompréhensible par le commun des mortels. A tel point que le préfet a eu la bonne idée de prolonger l'enquête d'une semaine ! Mais il a manqué un résumé clair et simple, une vulgarisation intelligente, pour ainsi dire.

Lors de sa campagne municipale, notre édile avait mentionné son intention d'aménager l'entrée du Cap, mais il s'était bien gardé d'entrer dans les détails, et pour cause. Car ce qu'il nous prépare, c'est une **densification sans précédent de l'habitat partout dans Agde**, et plus précisément dans cinq zones :

Batipaume, une zone tampon entre Agde ville et le Cap d'Agde, actuellement en partie verte et boisée, mais qui risque de ne plus l'être du tout...

L'île des loisirs au Cap, dont le bois classé, si apprécié des Agathois et des touristes va être défiguré par une nouvelle résidence de tourisme au raz de l'eau, totalement illégale (permis de construire périmé, en zone inondable de surcroît...).

L'entrée du Cap, où, sous prétexte de déménager le casino, vont être construites de **gigantesques résidences de tourisme allant de 5 à 8 étages**, écrasant de leurs masses les maisons et petits immeubles du centre-port, dépréciant ainsi leurs valeurs... plus des commerces et restaurants, qui ruineront ceux du centre port, car plus proches de l'arrivée en voiture...

La zone de Malfato, située entre la Guiraudette et Rochelongue, où le maire essaye de convaincre (en vain), un certain nombre de



propriétaires de lui céder 40% (excusez du peu !) de la valeur de leurs terrains, pour couvrir les frais d'aménagement de la zone (traduisez pour édifier des blocs de béton).

La zone dite la Méditerranéenne, quartier proche de la gare SNCF, où le maire est tenté de bétonner, sous prétexte d'y aménager un port fluvial, oubliant que le sol est totalement pollué (du fait de l'existence pendant de longues années d'une usine d'engrais...).

Les conséquences de cette orgie de béton sont faciles à prévoir : contrairement aux préconisations du SCOT, (document officiel de cadrage de l'Ouest Héraultais, qui doit être respecté) la population d'Agde ne restera pas sous les 30 000 habitants mais explosera jusqu'à 40 000 : donc davantage d'embouteillages, moins d'espaces verts, une pollution aggravée, l'épuisement des ressources en eau (Agde est déjà aujourd'hui au maximum de ses possibilités), et de plus en plus des barres de béton inesthétiques. Bref, exactement la manière dont, en Espagne et aussi sur une partie de la Riviera, on a dégradé et défiguré une bonne partie des côtes, cependant qu'incendies et inondations ont fortement augmenté.

Directeur de la publication :
 Pierre ANTONMATTEI
Dépôt Légal : Avril 2009
Date de parution : Décembre 2015
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :
 Le Cactus Agathois
 3, rue de la Maîtrise - 34300 Agde
ou par mail :
 lecactusagathois@hotmail.fr
 Tél. 04 67 21 23 25
 Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé

Roue de secours à contre-sens

Après avoir parcouru 91 pages du n°85 du journal de la ville, où notre édile glorifie son action au sein de la commune, avec maints articles élogieux et photos, voici pour couronner le tout, la « Tribune libre » où s'exprime la majorité municipale : une demie page contre-productive pour elle, où, pour défendre la gestion d'Ettore, sont accumulées les contre-vérités :

- « *Poursuivre la modernisation et le développement de nos infrastructures touristiques* » : par exemple la construction du centre aquatique de l'archipel a coûté 22 millions et génère en fonctionnement tous les ans une perte d'exploitation de 1 million d'euros ;
- « *Le Centre-port* », 10 millions dépensés, ce qui ne permet pas une circulation piétonnière fluide en pleine saison, pour cause d'empiètements excessifs des terrasses de certains commerces sur la promenade ;
- « *L'extension du Golfe* », 6 millions dépensés en pure perte ;
- « *L'Isle Saint-Martin* », un enclos fermé et privatisé ;
- « *L'Esplanade Pierre Racine* », un endroit triste et sale, mal entretenu, sans arbres ni bacs à fleurs ;
- « *La promenade du front de mer du Grau d'Agde* » : la plus belle plage d'Agde coupée en deux dès la moindre tempête ;
- « *Les résidents Agathois à l'année* » n'ont pas l'impression de représenter une priorité, tant ils se sentent abandonnés par la municipalité ;
- « *La recomposition de l'entrée du Cap d'Agde* », qui n'est autre que la destruction d'un site exemplaire offert en pâture aux promoteurs.
- « *Le réaménagement de l'Île des Loisirs* », par le déménagement des loisirs et la bétonisation des espaces boisés classés.

Il faudra bien que notre édile explique d'où est issue la dette actuelle de notre ville, de 75 millions, et bientôt 100 dont nous supporterons la charge alors qu'il prétend que « ce sont les promoteurs immobiliers qui financent les projets immobiliers.

« *Le Moulin des évêques* » est un exemple fabuleux d'un échec du Partenariat Public/Privé qui est loin d'avoir enrichi le centre-ville, bien au contraire ;

« *La Prunette et les Champs blancs* » sont des quartiers qui échappent pour le moment à l'excès de bétonisation et aux appétits des promoteurs, parce que certaines lois les ont protégés.

Toujours au garde à vous devant Gilles d'Ettore, la majorité municipale a choisi de sacrifier le centre historique. Le petit doigt sur la couture du pantalon, elle approuve notre édile lorsqu'il refuse les 2500 logements sociaux qu'il a l'obligation légale de construire et les remplace par des centaines de logements touristiques supplémentaires, pour satisfaire quelques promoteurs et quelques intérêts particuliers.

Notre sheriff local veut sévir

Suite aux attentats terroristes de Paris, notre édile a joué le matamore dans les colonnes du Midi Libre : « Je vais demander aux chefs d'établissement scolaires de me donner les noms des gamins qui n'ont pas respecté la minute de silence. Je contacterai les familles et il y aura des rappels à l'ordre ; je ne laisse plus rien passer, les gens sont à cran, très en colère ! »

A quel titre ce monsieur a-t-il prétendu se substituer à la hiérarchie de l'Education Nationale ? Les enseignants et chefs d'établissements n'ont de compte à rendre qu'à celle-ci et ils ont fait respecter comme prévu la minute de silence en expliquant aux jeunes le motif et le sens de cette cérémonie. Fait significatif, ce passage de l'intervention du maire a très vite disparu du texte paru dans Hérault Tribune, notre édile s'étant fait rappeler à l'ordre vertement en haut lieu !

Quant au rappel à la loi et à sa prétention de ne plus rien laisser passer, notre sheriff serait bien avisé de nettoyer devant sa porte : bien des faits répréhensibles dans cette commune sont assurés d'une mansuétude inadmissible, alors qu'il faudrait y mettre bon ordre en les sanctionnant. Nous avons une Police Municipale aux effectifs pléthoriques, qu'elle se consacre à réprimer incivilités et délits dont nous sommes victimes quotidiennement ! Qu'elle cesse de faire semblant de ne pas voir ni entendre jour et nuit les motos et scooters bruyants et dangereux tant pour les passants que pour ceux qui les conduisent...





MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



Des prunes à Mirabel pour notre père Noël

Sa hotte déborde de projets immobiliers qu'il compte allègrement distribuer aux promoteurs. C'est la fête à Mirabel où son usine à jouets fonctionne à fond pour ses Plans Locaux Urbains (PLU). Il y travaille dans le secret, ayant dissimulé jusqu'ici l'ampleur des cadeaux qu'il compte offrir aux bétonneurs. Du haut de son nuage, il tire des plans sur la comète, mais ils sont trop lourds à porter et l'orage qui gronde pourrait bien déclencher une tempête – y compris dans son propre camp -, propulsant notre père Noël cul par dessus tête...

Sodeal : le niveau baisse, la prime augmente

C'est le constat qu'on est bien obligé de faire : nous en sommes au quatrième président-directeur général de la Sodeal en peu d'années et leur mandat a tendance à raccourcir au fil du temps, ce qui pourrait laisser penser que leurs performances sont régulièrement à la baisse. Et pourtant, leur prime ne cesse d'augmenter (pour le dernier nommé, le sieur Hugonnet, 1200 euros par mois et, rassurez-vous, il a par ailleurs des revenus). Une constante cependant, l'heureux élu est toujours un proche du maire...

Le tic du toc

A l'ordre du jour du Conseil municipal du 24 novembre 2015, la restructuration du rond-point du Mail de Rochelongue pour un budget estimé à 50 000€. Est-ce vraiment utile et urgent d'effectuer ces travaux ? Des réfections bien plus urgentes et justifiées restent à faire dans le centre-ville ! Mais notre maire n'y met plus les pieds, sauf à la veille d'élections importantes sur les marchés pour nous vendre ses salades électorales. Pas étonnant, cette ville en fait ne l'intéresse pas et peut lui importe que son centre historique agonise ! Sa marotte des ronds-points est significative, il aime nous faire tourner en rond dans l'inutile...

Perles de d'Ettore au conseil municipal du 24 novembre

« Je refuse toute forme de clientélisme comme il y en a ailleurs » Si, si, ne riez pas...

« On peut avoir des principes et de temps en temps faire des exceptions » Ah, ah, ah, le seul problème, c'est qu'avec lui, il n'y a que des exceptions...

Justifiant son projet d'aménagement de l'entrée du Cap D'Agde : « Je vais sublimer ce qu'a fait Lecouteur » (sic) : Hi, hi, hi, il sublime tellement qu'il va tout détruire !

« Cela fait huit ans que je n'augmente pas les impôts » Ouaf, ouaf, ouaf... sûr que les Agathois vont le croire....

Et le clou du spectacle municipal !

Et enfin, le clou de la soirée, au même conseil municipal ! Au moment de l'avis à émettre sur la proposition du préfet relative au projet de schéma départemental de la coopération intercommunale (en gros la configuration des agglos), alors que le maire a demandé de voter contre, voilà que deux conseillères de la majorité municipale, qui n'ont manifestement rien compris au film, votent pour ! Pas étonnant, à force de voter n'importe quoi comme des moutons ! Et le maire d'éructer et de les prendre à parti « il fallait voter pour ! On va corriger cela (sic) ! ». En voilà des manières illégales de modifier le vote d'autrui après coup ! Mais au deuxième rang, voilà que les bureaucrates municipaux, mal à l'aise, s'agitent pour faire comprendre au maire que ce n'est pas possible. Du coup le maire intime l'ordre aux

fautives de revoter illico différemment, moyennant quoi elles s'exécutent la tête basse. Une scène de vaudeville très révélatrice des mœurs de cette municipalité ! Et dire que l'opposition n'a même pas bronché....

Chemin devenu clandestinement impasse

Il existe un chemin communal qui démarre de la route de Guiraudette (en face du Lidl). Un panneau en indique l'entrée : chemin des plos. Il débouchait sur le chemin de Notre Dame à Saint Martin. Surtout, évitez de vous y engager en voiture car ce chemin a été transformé en impasse... En effet, depuis la construction de la nouvelle et coûteuse piscine, il a été barré par une levée de terre et de pierres, le tout, à notre connaissance, sans texte réglementaire. C'est d'autant plus gênant pour les riverains que des monceaux d'ordures s'y accumulent régulièrement... Ce chemin figure sur toutes les cartes comme un chemin libre à la circulation et bizarrement ne figure pas sur l'annuaire municipal de 2015. On se demande bien pourquoi !



« bravo pour l'environnement »

LE COURNIER DES LECTEURS

« J'ai été sidéré par la démagogie éhontée de notre maire, jouant les chasseurs de jihadistes à Agde en interpellant les enseignants, alors que les attributions d'un maire ne concernent que l'immobilier et la gestion des personnels administratifs dans les seules écoles primaires et maternelles... AP

Lettre aux Agathois et Cap agathois

Monsieur D'Ettoire a élaboré un programme de destruction de l'entrée du Cap d'Agde appelée à juste titre « Rond point du Bon Accueil » et il essaie de nous imposer des ensembles immobiliers et un bouleversement total des voies de circulation. Tout d'abord lors des élections municipales dans sa brochure de campagne intitulée « NOTRE PROJET », il a menti par omission en ne disant pas un mot du contenu réel de cette opération et trompé bon nombre de ses électeurs qui lui ont accordé leur confiance et qui se sentent trahis.

Dans le Midi libre du 17 octobre 2015 il déclare « le projet est dans le même état d'esprit mais il a été peaufiné » en y ajoutant 5 immeubles, un hôtel, des commerces mais il évite de mentionner le chambardement total des voies de circulation. D'autre part il s'était engagé à ne pas emprunter pour réaliser ses projets. Or il va le faire !

Aucune étude économique n'a été entreprise sur des sujets aussi importants que la rentabilité, de l'opération, l'impact environnemental, le bruit, la pollution et le ruissellement des eaux pluviales. Ce manque de sérieux est révélateur de l'irresponsabilité dont notre édile fait preuve. Son analyse financière se borne à : « on sait déjà, en gros, qu'on retombera sur nos pattes ». Si à la demande d'un prêt à votre banquier, vous lui faites une telle réponse, il est évident qu'il vous mettra immédiatement à la porte.

Il faut absolument mettre un terme à ce délire et nous appelons tous ceux qui ont fait grandir notre ville à s'ériger contre la démagogie bétonnière de notre édile. Il n'y a rien de pire que le laxisme qui tend à penser : on laisse faire, on verra bien après. Or il est des situations graves où ne pas agir en amont ont conduit à des catastrophes : L'Histoire est là pour nous le rappeler. La réflexion et la raison, moteurs de tout esprit critique, sont un devoir de responsabilité de la part du citoyen.

Enfin tout arrive !

Après deux ans d'attente, la clôture du jardin d'enfants situé rue du gingembre a été réinstallée ! Après la palissade d'arènes en plastique détériorée par des délinquants nocturnes, après le muret avec grillage qui suivit, monté par une entreprise et qui fut détruit également, enfin un mur digne de ce nom a été érigé par la mairie, cette fois de manière correcte. Mais que de temps a été perdu et que de deniers publics ont été dilapidés du fait d'une gestion municipale improvisée et incohérente ! Maintenant il va falloir sécuriser cette installation en empêchant les dégradations qui se produisent, le plus souvent pendant les week-ends dans ce parc très mal éclairé et fréquenté par des individus peu recommandables se livrant à toutes sortes de trafics. Que font donc les agents de la police municipale, dont c'est la mission principale de s'occuper de ce genre de choses ? Il est vrai que notre sheriff local a annoncé à sons de trompe ridicule qu'il voulait l'employer à des fonctions régaliennes, qui relèvent de la police nationale. Que le maire les fasse s'occuper de la délinquance locale, ce serait déjà un progrès !

Migrants» à Agde : Le Préfet s'inscrit en faux contre D'Ettoire

«Il n'a jamais été question d'envoyer des migrants sur Agde.» En une phrase sur le Midi libre du 8 novembre, la préfecture a démenti les propos de Gilles D'Ettoire, qui se présentait comme l'ultime rempart à l'arrivée fantasmée de réfugiés dans notre ville. En fait, le préfet, dans toutes les communes du département, a recensé les lieux susceptibles d'accueillir des réfugiés, rien de plus. Mais bien sûr, D'Ettoire est montée au créneau, a feint de s'alarmer et fait Front, à la sauce Le Pen. Ignorant l'histoire agathoise et le camp où furent rassemblées en 1939 plus de 24 000 personnes fuyant la dictature franquiste, dont nombre de descendants ont tant apporté à notre ville, ayant oublié ses propres origines italiennes, Gilles d'Ettoire s'oppose donc à la venue, au reste très hypothétique, de quelques malheureux rescapés des bombardements et de Daech. Une posture qui en dit long : décalquer une nouvelle fois les pratiques du FN, en manipulant les faits et désignant un bouc-émissaire pour détourner l'attention des vrais problèmes d'Agde, qui sont de plus en plus lourds à supporter.

M R.



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois
NOM PRÉNOM
ADRESSE
Email : Tél. :
je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :
 15 euros (abonnement) 50 euros (abonnement et maxi soutien)
 100 euros (abonnement et méga soutien)
Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS
3, rue de la Maitrise - 34300 Agde Signature obligatoire :